



Vol dans un magasin de vêtements

Par **bouboule441**, le **12/10/2012** à **18:19**

Bonjour, je ne suis pas fière de moi mais aujourd'hui j'ai été attrappée dans un magasin parceque j'avais volé des vêtements. Je sais c'est mal blablabla mais je ne sait pas ce qui m'a pris... Le vigile m'a conduite dans son bureau et m'a fait vider mon sac, devant un autre vigile. Je l'ai fait, j'ai dit que j'étais désolée et j'ai avoué les faits. Ils m'ont ensuite demandé une carte d'identité, que je n'avait pas, et je leur ai donc donné ma carte tisséo pour leur prouver mon nom. Ils m'ont fait remplir un papier avec jour, heure, je reconnait / nie les faits, signature, nom et prénom. Je l'ai remplie en reconnaissant les faits et j'ai payé la somme de tout mes articles (4 au total) ce qui faisait 55€. Ils m'ont dit que je serait fichée dans leurs magasins, mais n'ont cependant pas appelé la police. Que va-t-il se passer?
Merci pour vos réponses !!!